



Saint Cyr, le 23 novembre 2023

Saint Cyr Tennis Club
Parc Municipal des sports Maurice Leluc
78210 Saint Cyr l'Ecole

À

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale de SCTC

Cher(e) Adhérent(e),

Le comité directeur du SCTC vous invite à l'assemblée générale ordinaire de notre association qui se tiendra le *dimanche 10 décembre 2023* à 16h00 aux courts couverts, Stade Maurice Leluc.

Pour les parents venant avec leurs enfants, il sera proposé une animation sur les courts couverts pendant l'AG.

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral
- Bilan financier saison 2022 / 2023
- Bilan prévisionnel saison 2023 / 2024
- Election de la moitié du comité directeur
- Questions diverses
- Remise de prix à nos jeunes

Conformément aux statuts de notre association, un quorum du quart des adhérents doit être atteint pour que les délibérations de l'assemblée générale ordinaire puissent avoir lieu.

Si vous ne pouvez être présents, vous avez la possibilité de vous faire représenter par l'adhérent de votre choix en lui donnant le pouvoir ci-joint dûment rempli et signé (dans la limite de 5 par porteur de pouvoir). Vous avez également la possibilité de nous la renvoyer par courriel, avec votre signature et nous l'attribuerons aux personnes présentes pour qu'on puisse atteindre ce quorum. Les membres de moins de 16 ans sont représentés par leurs parents.

L'assemblée générale est le moment privilégié pour faire un bilan de la saison, pour discuter des orientations du club pour l'avenir.

Tous les bénévoles du club comptent sur votre présence et vous prie d'agréer, cher adhérent, nos sincères salutations.

Le comité directeur du SCTC



SAINT-CYR TENNIS CLUB
Stade Maurice LeLuc
Chemin des Avenues
78210 SAINT-CYR-L'ECOLE



ASSEMBLEE GENERALE

VOTE PAR PROCURATION : Titre V, Article 24 des Statuts

POUVOIR

Nombre de voix :

Je soussigné, NOM _____ Prénom _____

Adhérent de Saint Cyr Tennis Club

Donne procuration à M. _____

Pour le représenter à l'Assemblée Générale du S.C.T.C

Signature du mandant

Fait à _____ le _____

Signature du Responsable de l'Association



SAINT-CYR TENNIS CLUB
Stade Maurice LeLuc
Chemin des Avenues
78210 SAINT-CYR-L'ECOLE



ASSEMBLEE GENERALE

VOTE PAR PROCURATION : Titre V, Article 24 des Statuts

POUVOIR

Nombre de voix :

Je soussigné, NOM _____ Prénom _____

Adhérent de Saint Cyr Tennis Club

Donne procuration à M. _____

Pour le représenter à l'Assemblée Générale du S.C.T.C

Signature du mandant

Fait à _____ le _____

Signature du Responsable de l'Association